



Déclaration FSU CTMEN 12/2017

Pour la FSU, la communication ministérielle ne saurait tenir lieu d'une politique pour l'Éducation nationale à même de relever les défis actuels.

Si l'efficacité de la stratégie médiatique n'est pas discutable, se voulant rassurante pour l'opinion conservatrice, elle ne cache pas une politique conservatrice qui modifiera en profondeur le service public d'éducation sans résoudre les problèmes des inégalités. Pour la FSU, la réussite éducative passe par l'élévation générale du niveau de qualification de tous les jeunes. C'est ce projet que la FSU oppose à celui du ministre, si peu mis en débat dans sa cohérence soit-il.

Pour la FSU les dernières prises de position ne témoignent d'une conception ouverte de l'école et risquent au contraire d'ajouter à la confusion dans le débat public : citons les derniers éléments de communication sur la laïcité, la dictée quotidienne ou l'uniforme à l'école...

Pour la FSU, ce comité technique marquant l'annonce des éléments structurants la préparation de rentrée aurait dû être précédé d'un dialogue social sérieux. Ceci n'est pas le cas !

La FSU rappelle que la confiance ne se décrète pas, elle se construit à partir d'une écoute de l'expertise qu'ont les personnels de leurs métiers et du respect de leur engagement professionnel.

Préparation de rentrée

Pour la FSU, la préparation de rentrée est lourdement impactée par les choix budgétaires qui ne permettent pas de donner les moyens nécessaires aux académies et aux établissements.

Dans le premier degré, l'enquête PIRLS, même si elle doit être mise en regard d'autres études, alerte. Elle pointe l'insuffisance de formation des enseignants français à laquelle la réponse des neuf heures de formation obligatoire annuelle ne saurait suffire et montre que les pays d'égalité économique qui ont investi dans l'éducation, et qui ont des effectifs par classe moins lourds présentent de meilleurs résultats.

La réponse aux difficultés de nos élèves et aux inégalités ne peut se contenter d'effets d'annonces et ne peut se faire à moyens constants. Or, la mesure CP à 12 semble être l'alpha et l'oméga de la politique éducative et serait ainsi le remède à tous les maux. S'il est important de donner plus à ceux qui ont moins, cela ne saurait se faire au détriment de ceux qui n'ont déjà pas beaucoup c'est à dire tous les élèves qui sont en difficulté quel que soit leur classe ou leur école. Nous exigeons que les dotations 2018 permettent d'affecter des moyens nécessaires à d'autres mesures à la réussite de toutes et tous comme l'abaissement des effectifs, la scolarisation de moins de 3 ans, le maître en plus, les RASED ou l'allègement en REP+. C'est tout l'enjeu de la transformation de l'école.

Le second degré va lui connaître des situations de sureffectifs et des contraintes supplémentaires quant à l'organisation des enseignements dans les EPLE, souvent au détriment des possibilités de répondre aux choix des élèves et de leurs conditions d'étude.

La FSU ne peut que déplorer la **baisse du nombre de postes mis au concours**. Si le signal est désastreux pour les élèves, futurs étudiants, et les étudiants, il l'est aussi pour les collègues, en particulier dans le contexte d'une réforme du lycée. Dans les lycées actuellement, l'ambiance est à l'inquiétude : quelles disciplines feront les frais de la réforme ? Celle de 2010 a entraîné sur

l'académie de Lille par exemple l'équivalent de la fermeture de 10 lycées. Et la réforme de la voie professionnelle a, la même année, aboutit à la suppression de 5000 postes.

En collège, d'autres problèmes se posent, concernant en particulier l'évaluation des élèves. Il n'est pas acceptable que dans certains établissements, la direction paramètre l'application de recueil de l'évaluation de façon à empêcher le relevé de notes chiffrées de manière autoritaire. La FSU continue de demander une simplification de ces procédures, et le respect des choix pédagogiques des enseignants.

A l'instar de ses prédécesseurs, **le ministre fait le choix de développer l'apprentissage en pré-bac** alors même que ce système a montré son inefficacité concernant la sécurisation des parcours scolaires des jeunes, le taux d'accès aux diplômes professionnels et les poursuites d'études des jeunes. L'éviction de la voie professionnelle scolaire des discussions actuelles sur le baccalauréat confirme qu'elle est bel et bien entérinée comme une voie de relégation. C'est un très mauvais signe quant à la confiance et l'avenir de ses enseignant.e.s et des élèves. Pour la FSU, les diplômes professionnels doivent conserver leur double finalité et la vision uniquement « insertionniste » qui prévaut actuellement est très dangereuse. Valoriser la voie professionnelle ne peut se résumer à une adaptation aux exigences d'employabilité immédiate formulées par les organisations patronales. C'est une exigence sociale qui implique que ses formations et ses diplômes conservent toute leur valeur.

Les conditions d'administration, d'organisation et de gestion du système éducatif vont à nouveau être dégradées par la **suppression de 200 emplois administratifs**. Dans les établissements, les charges de travail des secrétariats sont pourtant largement accrues par les conséquences des transferts de charge depuis les services académiques après les grandes vagues de suppressions des années 2004-2012. De même dans les services de gestion et des agences comptable, les réorganisations et réforme des cartes comptables ont été largement pensées pour réduire le nombre de postes sans tenir compte des besoins spécifiques que requièrent ces fonctions pour la bonne gestion du système éducatif et particulièrement pour répondre aux besoins des EPLE et de leurs équipes pédagogiques. Enfin, malgré les 450 créations des cinq dernières années, les services académiques sont trop souvent sous pression pour subir à nouveau des restrictions de moyens. Tout cela s'ajoute à une insuffisance de reconnaissance des qualifications mises en œuvre par les personnels et de leur engagement professionnel. Pour la FSU, il y a urgence à requalifier massivement les emplois et à promouvoir les personnels en conséquence.

L'annonce ministérielle d'**intégration de la santé scolaire dans le cadre de la politique de santé publique** et, de manière concomitante, l'annulation par le Conseil d'Etat de l'arrêté du 3 novembre 2015 révolte les infirmières de l'éducation nationale en les renvoyant 35 années en arrière. Ressusciter un service de santé scolaire piloté par le ministère de la santé fait oublier qu'il a été supprimé en 1982 par la représentation nationale en raison de son inefficacité et de son inadaptation à l'Ecole et aux évolutions de la société. Pour la FSU les principes de l'arrêté du 3 novembre doivent être rétablis et une politique éducative de santé sous la gouvernance du ministère et au service de la réussite scolaire doit être réaffirmée. Nous attendons que soient poursuivies les orientations prises en 2015, que le ministère affirme sa gouvernance en la matière et dote d'indicateurs fiables qui révèlent la réalité des 15 millions de consultations réalisées pour les élèves.

En matière de service social, la professionnalité des assistances sociales doit être reconnue. La méconnaissance par l'institution de leurs missions et de leur apport dans la réussite de tous les élèves n'est pas acceptable.

La FSU réaffirme le besoin d'équipes pluriprofessionnelles dans tous les établissements et écoles, avec pour chacun.e des temps de présence suffisant pour y exercer la totalité de leurs missions.

Formation initiale et continue

Il est également urgent d'abonder la formation continue. Le service public ne peut s'enorgueillir de laisser encore des personnels sans formation initiale, particulièrement pour les collègues contractuels ou lauréats des concours réservés. Quant à la formation continue, notre ministère ne peut se contenter de la réduire à celle prévue pour le déploiement des réformes.

Le recours massif à l'emploi non-titulaire dans notre ministère rend urgent la mise en œuvre rapide d'un plan de titularisation à la hauteur de la situation, défi auquel le plan Sauvadet n'a pas répondu.

Egalité professionnelle

Pour la FSU, la question de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et celle de l'égalité entre les filles et les garçons doivent être centrales et prises en compte dans la mise en œuvre des mesures et des réformes du système éducatif. En ce sens, la FSU acte positivement la tenue récente de groupes de travail Egalité au MEN. Ce projet doit se doter de moyens suffisants pour dépasser l'affichage et rendre effective l'égalité. Ainsi les promotions de grade qui valorisent quasi exclusivement l'exercice de certaines missions ou fonctions vont à l'encontre de l'objectif affiché.

La FSU rappelle l'urgence de la création de postes dans tous les métiers faire réussir l'ensemble des élèves et notamment les plus fragiles. L'éducation est un investissement, pas un coût, cessons l'éducation-bashing utilisée pour justifier les réformes en cours. Reconnaissons et défendons les points forts de notre système.

Deux questions nécessitent des réponses à l'occasion de ce comité technique ministériel :

Concernant la **réorganisation des académies** qui semblent désormais être sur la feuille de route du ministre, les discours se voulant rassurants lors du CTMEN de septembre dernier sont désormais caduques. Il est inadmissible que le CTM soit ainsi contourné dans ses prérogatives en matière de dialogue social et d'expression des personnels. L'engagement avait d'ailleurs été pris d'un moment de concertation au début de ce mois.

D'autre part, **deux textes indemnitaires** ne sont toujours pas parus. La FSU veut solennellement exprimer l'exigence des **personnels de la MLDS** et des **professeurs-documentalistes** d'être rapidement payés en conséquence de leurs missions.